

Bienvenue à l'école

Chers parents,

Ce document a pour objectif de rassembler les principales informations concernant l'organisation de notre école.

Après avoir pris connaissance du « Livret de rentrée année 2026-2027 » (1) présent sur notre site (onglet « Notre école », sous-rubrique « Projets et règlements »), je vous invite à conserver ce document à portée de main tout au long de l'année.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, nous restons bien entendu à votre disposition, n'hésitez donc pas à nous contacter.

(1) Le livret sera déposé sur le site pour ce 25/08/2026 au plus tard.

En vous remerciant de la bonne lecture accordée à ce courrier,

L'équipe éducative de l'école primaire Sainte-Croix et Maryse Lallemand.

HORAIRE DES COURS :



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	6H45-8H00
RANGS	8H25
COURS	8H25 - 11H40 SAUF MERCREDI : 8H25 - 12H00
TEMPS DE MIDI	11H40 - 12H50
COURS	12H50 - 15H10
ETUDE	15H30 - 16H00
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	15H30 - 18H00 LU-MA-JE-VE 12H20 ME-SITE DE LA SALINE, RUE DE TIRLEMONT, 51/ HANNUT

L'ÉTUDE NE PEUT ÊTRE INTERROMPUE.

OASIS : UN ENSEIGNANT ASSURE LE RANG DE L'OASIS À 15H20. OASIS : 019/51 11 10

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : MME PASCALE DAUWEN : 0493/09 92 08

En journée, le seul accès à l'école, pour les visiteurs, se fait par la porte située rue de Crehen.

Merci de vous annoncer au parlophone. Mme Chèvrement, secrétaire, vous accueillera et transmettra les messages utiles.

REPAS : PRIX POUR 2026-2027.

△ Dîner complet : 4.90€ Potage : 0.60€ (le potage ne peut être combiné avec le repas chaud)

Sandwiches : 3€ (petit)/4.10€ (grand)

Les repas chauds et les potages sont commandés 10 jours avant la fin du mois précédent.

Les réservations des repas chauds et des potages s'effectuent exclusivement par la plateforme It.School.

Les repas chauds et le potage peuvent être annulés le jour même jusqu'à 8h00 et ce par le parent.

Les sandwiches se commandent à l'avance ou le jour même.

Les réservations s'effectuent exclusivement par la plateforme It.School et jusqu'à 9h00 au plus tard.

Les sandwiches peuvent être annulés le jour même jusqu'à 8h00.

Les annulations sont effectuées par les parents, sur la plateforme.

Tous les élèves mangent dans le réfectoire de 11h40 à 12h05.

Les enfants qui retournent manger sur le temps de midi attendent leurs parents à la barrière colorée de l'Eglise (rue de Crehen). Ils sont de retour à l'école pour 12h30 au plus tôt et 12h50 au plus tard. Ils se présentent à la barrière colorée (rue de Crehen) et attendent qu'un surveillant vienne ouvrir cette barrière.

Il ne sera plus possible, à partir de ce 24/08/2026 de faire réchauffer des préparations en utilisant le micro-ondes et ce pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Le mercredi, les enfants se présentent à l'école avec le fruit ou le légume de leur choix. Le fruit ou le légume sera prêt à la consommation directe. A savoir et dans un souci de facilité, il sera éventuellement épluché.

LES ASPECTS PRATIQUES

- ✓ N'oubliez pas d'écrire lisiblement le nom de votre enfant sur tous ses effets (veste, écharpe, bonnet, gants, casquette, boîte à tartines, gourde, ...)
- ✓ Les objets perdus ne peuvent être remboursés ni conservés indéfiniment à l'école.
- ✓ Une boîte de protection est à prévoir pour les lunettes. Le conseil est le même pour les appareils dentaires.

Le vendredi avant chaque période de vacances, les objets perdus seront présentés sous le préau de l'école de 15h30 à 18h00. Les objets non repris dans un laps de temps raisonnable seront remis à une œuvre.

- ✓ L'équipement d'éducation physique est repris après chaque séance de cours. Il ne séjourne pas à l'école.



LES ABSENCES ET MALADIES



- ✓ Vous êtes invités à retourner dans les plus brefs délais auprès du titulaire de classe les justificatifs d'absence de votre enfant. Ces justificatifs vous ont été transmis en début d'année et sont téléchargeables sur notre site/Espace parents

- ✓ Les médicaments ne seront pas administrés dans l'enceinte de l'école, pour des raisons de sécurité (pas d'antibiotiques). Cependant, les traitements de longue durée (par ex : asthme) seront autorisés sur

prescription médicale visée par la direction.

Sur présentation d'un justificatif, l'enfant malade pourra rester dans le hall de l'école, à un endroit prévu à cet effet.

LA COMMUNICATION

- △ Chaque début de mois, l'information du mois est placée sur le site de l'école et le calendrier est mis à jour. Il est donc important de consulter ce document sur le site chaque mois.
- △ Les titulaires vous transmettent régulièrement des informations placées dans la **farde de communication** ou via le **journal de classe** de votre enfant. Il est donc essentiel de **vérifier la farde de communication régulièrement et de signer quotidiennement le journal de classe de votre enfant.**
- △ Si, en cours d'année, vous deviez changer d'adresse ou de coordonnées téléphoniques, il est important de signaler les changements par écrit, dans le journal de classe de votre enfant, à l'enseignant(e) ou par mail.



primairesaintecroix@ecah.be ou par tél au 019/51 94 54 (secrétariat) / 019/51 94 74 (direction) / 0474/47 12 70 (urgences)

Dans un souci d'économies et de préservation environnementale, la majorité des informations communes sont déposées sur la plateforme It.School.